MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

HATAMITI 11. — N° 38. TE VEA NO TAITI. TAPATI 21 NO TETEPA.

On s'abonne à l'Imprimerie.
Un an, 16 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 6 fr. — Paiement à l'avance.

Annonces, 1 fr. 25 c. la ligne.
Annonces répétées, moitié prix. — Au comptant.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Décret impérial portant sous-lieutenant M. Hulin, général-major à la 3e compagnie du 2e régiment d'infanterie de marine. — La rentrée des classes, dans les Frères et des Sœurs de Papeete, aura lieu le 1er octobre prochain.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Nouvelles locales : traduction de la lettre des Taïnotes au ministre de la fête de l'Empereur. — Nouvelles diverses. Voyage de l'escadre du Pacifique occidentale, du 1841. — Vanuatu. — Rivalité entre quelques produits coloniaux. — La vanille. — Culture du tabac à Java. — Antisémitisme. — Avis divers. — Mouvements du port. — Observations météorologiques. — Tableau d'abstage.

PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial, en date du 26 juin 1862, M. Hulin, (Jean-Baptiste), général-major à la 3e compagnie du 2e régiment d'infanterie de marine, en garnison à Papeete, a été nommé sous-lieutenant.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

La rentrée des classes, dans les Frères et des Sœurs de Papeete, aura lieu le 1er octobre prochain.

PARAU FAAITE I TE TAATA TOA.

Te haamata raa i te mau haapii raa a te mau taeae, e te mau taahi ne i Papeete nei, ci te mahana ma'a mua ia no Atepa i mua nei.

PARTIE NON OFFICIELLE.

NOUVELLES LOCALES.

Ua parai hia mai nei teie parau mai Aua mai :

Te oreo amui hia ra, oaiboi te Assomption e te ia faite Empereur Iapoleona na o Napoleon III, e mea faahaihia rahi ia i Aua i teienei matauiti. Ua mehana hoi i mua ia ne i te 15 no Aout, na iapo ae ra te mauao matairi i te Oremotua rahi hoei, e e parau atu i te mau Taeuna e taahi parefau mina hoe, e e haere anaa mai i Tuahora, te mahana raha i te hemia nei, e e reire iapaopa ai i haua oreo ra; e oreo katoika hoi ia i te faraniroto hoi. I te pure raa i te Tapuhaa ra te fare pure raa rahi i te taata maohi e te pupu hoa e te i Aua nei. E Faiverahi atua te ia i te oreo mua. Emori ti ne. na hiimoe maira te mau taeuna o te haapii raa i te *Dominica salvum fac Imperatorem*, e na aiori aiea maira i te katolika hoa te feoua uei, mai te aiaiaraa o te aau. Ua horu tupu rea hoi tau mauao e, tei roto atoa van i te hoe o te mau fare pure i te tia fou feoua uehenehe ra i Tuahora.

I te avaiea, tamaa'ana atura te mau taeuna i te fare e te Oremotua. E te tamaa'ana ana'ana hia ia te mau raa i roto ia amuaa, na taio'ipuou taata'ea. Ua tiaoti hia aera teie mau raa ra i te tim raa ri mua, e na te hiimaiore o te vai matie-mai a te mataiu o te Emopera e te feua-mana'o o te hoa haamori, e ere ara'e i ana'e i te mau ia ne i te Napoleon i te vaiio o te taata maohi atoa, tei i aane i te seua e te pupuaa.

Faahu, te ia ia te ia te haapao-ma'ha te teie o te ia ia teie feoua here i te Tuamotu nei, noja parae ra ra ia te mau Oremotua farani e te tiaa ra haaroihoi, ti faatupu hia e te mau Oremotua katolika i roto pu i te taata o teenei mau feoua.

NOUVELLES DIVERSES.

BULLETIN du *Moniteur de la Flotte* du 15 juillet.

La France n'a pas à se prévaloir d'une situation quelque haute et enviable qu'elle puisse être, elle n'a pas à se maintenir dans une de l'indécision qu'elle cherche et de l'obscurité qu'elle a conquise. Cette situation et cette influence lui appartiennent, elle les doit aussi bien à son ancienneté morale qu'à sa puissance matérielle, et elle ne les fait connaître.

Cependant il faut remarquer, et cela ne dévendra pas de la France, que cette situation n'a pas été toujours la même, que des heures d'éclipsement ont pu succéder à des heures d'éclat sans parcil, que le pays a pu devenir de son rang, être exclu au gré des ancêtres de l'Europe, y résigner et sommeiller quelque temps dans une paix qui pouvait satisfaire les intérêts, mais qui blessait le caractère national. Nous ne voulons pas dire qu'il y ait de la honte dans le temps que nous rappelons, mais il y avait peu d'honneur.

L'Empire a remis la France à sa place : elle a prouvé à ses amis qu'ils pouvaient compter sur elle, et à l'Europe qu'elle ne devait pas compter sans elle. C'est ainsi que l'Empereur a rétablit sa véritable autorité et sa véritable influence, et ce résultat il l'a obtenu aussi bien par la sagesse de ses conseils et par la fermeté de ses décisions que par les manifestations éclatantes de sa puissance militaire et maritime.

La reconnaissance des royaumes d'Italie par la Russie et par la Prusse est une nouvelle preuve de cette influence.

M. Balzani vient de déclarer au parlement italien, au nom de son gouvernement, que dans cette question l'Empereur des Français, « qui se préoccupe toujours du bien de l'Italie, a interposé ses bons offices. Sa démarche a été couronnée de succès. »

Le ministre italien a ajouté que les documents relatifs à la reconnaissance par la Russie étaient déjà déposés. Il promet de pouvoir en faire autant dans quelques jours pour les documents relatifs à la reconnaissance par la Prusse.

Il a annoncé en outre les fiançailles de la princesse Marie-Pie fille de Victor-Emmanuel, avec le roi de Portugal.

La situation des États-Unis devient chaque jour plus grave; les engagements tentés qui ont lieu en tout un s'ajoute à l'acharnement de la lutte, la crise financière va compliquer les autres causes d'embarras du gouvernement de Washington.

Le Courrier des États-Unis publie sur cette situation quelques réflexions d'une grande justesse qu'il n'est peut-être pas inutile de reproduire. Ce journal est tout dévoué à la cause américaine du nord.

« La situation américaine, dit-il, en est arrivée à un point où il serait bon que des voix sincèrement patriotiques s'élevassent pour impose silence à la passion de parti et appeler la nation au calme examen des choses qui s'ouvrendraient elle. *Au triple point de vue militaire, financier et politique*, la marche des choses est de nature à inspirer plus d'anxiété que de confiance.

« Les ennemis commencent sérieusement de plus en plus, les sacrifices s'accumulent, les embarras augmentent, les difficultés de l'avenir révèlent des proportions auprès desquelles celles du passé ne sont plus rien. Du nouvelles convulsions surgissent chaque jour, et, de même que les retranchements des confédérés, de nouveaux obstacles se réfèrent derrière ceux qui les ont de franchir.

« Les quatre-vingt-dix jours que M. Seward demandait le 30 novembre 1861 pour amener la sécession sont plus que deux fois écoulés; et, bien que le résultat attendu se trouve obtenu, la perspective s'est assombrie plutôt qu'éclaircie; car les avantages remportés n'ont abouti qu'à montrer l'étendue de ce qui reste à faire pour arriver au but. Enfin, ce but lui-même a cessé d'être bien distinct, en vue des circonstances qui font de la reconstruction de l'Union une œuvre bien plus arduë, bien plus problématique, surtout, qu'on ne s'y était d'abord attendu »

Il est évident que le démembrement du grand drame commencé y a deux actes sur les bords du Potomac nous paraît plus éloigné que jamais; les derniers combats, dans lesquels les confédérés s'attribuent la victoire, et la plupart des correspondants partisans d'accord à cet égard, sont de nature à envenimer la blessure de l'Union.

Que surtout-il de ce conflit, qui porte une si cruelle perturbation en Europe parmi les nations manufacturières ?

Le contre-amiral Protet.

M. le contre-amiral Protet (Augustin-Léopold), qui vient de succomber en Chine, était né le 20 avril 1808 à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

Nommé aspirant de 2e classe le 20 septembre 1826 à la sortie du lycée royal d'Angoulême, il était déjà reconnu par le commandant de la *Vestrieux* comme le meilleur, le plus de tout et le premier-né de devenir un officier très-distingué.

Nommé enseigne de vaisseau le 31 décembre 1830, lieutenant de vaisseau le 10 avril 1837, il fit preuve d'un grand courage lors de l'abordage de la frégate la *Galathée* à bord de la *Prudent*, et reçut en récompense la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Capitaine de frégate le 8 septembre 1846, le 1er juin 1856 on décrit du président de la république le nommé gouverneur du Sénégal. Sa bonne administration et la direction qu'il sut imprimer aux affaires de la colonie, lui attirèrent l'éloge du gouvernement. Le 1 août 1852, il reçoivait la croix d'officier de la Légion d'honneur, et le 2 décembre de la même année, il était promu au grade de capitaine de vaisseau. Il fit en cette qualité les expéditions du Pô, de la Cochinchine et celle de Hitalmah, à la suite de laquelle il fut élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur.

Plus tard, il fut nommé chef de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, et soit, dans cette position, rendre de nouveaux services. Membre du conseil des travaux de la marine, et membre-adjoint du conseil d'amirauté, le commandant Protet n'hésita pas à abandonner ce poste et à solliciter l'honneur d'être employé dans l'expédition de Chine, où il alla continuer ses services sous les ordres de M. le contre-amiral Page.

Depuis quelques mois, avec une poignée de marins, l'amiral Protet, de concert avec l'amiral Hope, défendait Shanghai contre une horde de rebelles. Pour mettre à la fin ces attaques incessantes, les deux commandants en chef français et anglais résolurent de s'emparer de cinq positions fortifiées, en dehors de Shanghai, et qui commandaient cette ville. Déjà trois de ces positions avaient été enlevées le 16 mai, et l'amiral Protet avait ensuite conçu le même dessein au matin de la marche de ces différentes expéditions, quand le lendemain 17, il fut frappé d'un biscaïn en pleine poitrine au moment où il montait le premier à l'assaut d'un fort très-vigoureusement défendu par les rebelles. L'amiral mourut de la blessure, qui ne trouvait à ses côtés, cet a prime le temps de le recevoir dans ses bras pour recueillir son dernier soupir.

Ainsi mourt à l'improviste, parmi un officier général plein d'avenir, fils, généraux, braves jusqu'à l'imprudence. L'amiral Protet laissera parmi ses camarades un sympathique souvenir.

(Extrait du *Moniteur de la Flotte*).

FAITS DIVERS.

Voyage de la CORNÉLIE dans l'Océanie occidentale en 1861.

La corvette la *Cornélie* a visité dans le courant de l'été dernier une partie des archipels de l'Océanie occidentale ; le rapport du commandant de ce navire, M. le capitaine de vaisseau A. Lévêque, contient sur l'état politique, religieux et commercial de ces îles, des renseignements qui ne sont pas sans intérêts :

« ... La *Cornélie* est partie de Taïti pour l'archipel des Navigateurs, le 11 août 1861, et a mouillé à Apia (île Apolima) le 19, après une tra-

Archives PF-Messager-21/09/1862

[illegible] pour lesquels le navire s'ouvrait toujours en beau temps, [illegible] catholique à Apia dans un état prospère, [illegible] [illegible] d'après chef catéchiste protestant. Ce chef, nommé [illegible] [illegible] catéchistes catholiques dans le village de Sala-Sala [illegible] Apia, et les ménagait sans cesse de les forcer à [illegible] ou à rester en [illegible].

Le chef en cette affaire avec les révérends Frères, et Pène fut cité à comparaître devant une assemblée de chefs résidant à Apia, en dans le voisinage. Il avoua la vérité des faits et fut traité rigoureusement, on lui adressa une admonitation sévère, en se bornant pour cette fois à cette admonitation. Mais l'avertissant que, s'il remarchait sur ses pas, on trouverait tôt ou tard le moyen de l'en faire repentir.

« Les révérends Pères assurèrent que la prudence de ce chef pourrait avoir les dans des conditions plus favorables pour eux et pour l'influence du pavillon français.

« Les missionnaires protestants se sont répandus le bruit parmi les indigènes que les navires de guerre français ne voulaient que la destruction ; mais notre tendresse fraternelle a été utilisée en même temps les absolutes. Il est apporté aux natifs un fort beau cadeau de cochons et d'ignames, et leur ont fait toutes sortes d'aimables.

« Les travailleurs américains et anglais fraternisent souvent Apia (quinze environ y sont parus en juillet et août). Les chefs d'Apia du voisinage, au nombre de neuf, se sont confédérés pour créer une garde de notre, dans le but de se sauvegarder des excès des matelots, et d'empêcher leurs désordres à terre. Elle est composée de deux cent cinquante hommes environ, tous armés de fusils, et vêtus d'une espèce d'uniforme. Ils ont signé une sorte de code contenant dix-neuf articles, qui leur sert de loque de conduite.

« Un consul anglais et un consul hambourgeois résident à Apia. Ils m'ont fait une visite, et je les ai salués avec le pavillon.

« J'ai trouvé sur rade trois bâtiments, dont deux américains et un anglais, et un brick hambourgeois.

« Les révérends Pères se disent de leurs relations avec les indigènes qui leur témoignent beaucoup d'affection. Le roi de la partie de l'est d'Apolou, qui est catholique, et réside à cinq lieues dans l'intérieur, est venu à Apia pour voir la corvette. C'était la première fois qu'il visitait un navire de guerre français ; il a pris intérêt à

« Le dimanche, l'état-major et la compagnie de débarquement eut assiste à l'office divin.

« La chaloupe canonnière a envoyé un piquet d'honneur à la station à la porte de l'église.

« Je suis parti d'Apia le 28 août à sept heures trente minutes du matin, en direct beaucoup entre communication avec Mgr d'Olone, que je savais être encore aux Iles Wallis ; je fis route sur Uvéa. Arrivé vis-à-vis de la passe le, 27, à neuf heures trente minutes du matin, je veut était un nord-est, et il m'était impossible d'y entrer. J'envoyai une lettre par un des canots qui venait de me rejoindre, et j'ordonnai à l'après-midi, de ne pas tenter de l'entrer, et de ne pas tenter de l'entrer, si, le vent persistait, à n'être contraire. Le lendemain, à six heures trente minutes du matin, j'essayai de la passe de Uvéa, et je le trouvais les mêmes vents que la veille. J'envoyai un canot qui ramena à bord le R. P. Pompinel, vicaire apostolique de Wallis.

« Monseigneur d'Enos était malade. J'avais demandé dans sa lettre s'il était nécessaire, pour les intérêts de la mission, que la corvette se rendît le vent impossible pour donner dans la passe d'Uvéa, vent qui rendrait se faire attendre quelques jours. Le R. P. Pompinel me répondit qu'il pas de Monseigneur, qu'il était toujours à Wallis, que la station y était très-prospère, que l'influence morale produisait par la présence de la corvette pendant deux jours devait la passer d'Uvéa dans les chefs, et, enfin, que rien ne nécessitait une attente plus longue pour entrer dans le port. Il ajouta qu'il arrivait bientôt de Futuna, et son apparition était complétement inutile, tout y était favorable aux missionnaires, et que je pouvais me diriger sur le Tonga, sans autre retard.

« En conséquence, je fis route dans la soirée du 28 août pour l'archipel des Amis, après avoir fait mettre à terre le R. P. Pompinel.

« Après avoir subi des mauvaises journées de la partie du nord-est-sud-est, qui m'ont forcé de capeyer pendant six jours à soixante milles de l'île Eua, j'ai mouillé sous Pangai-Moulou, le 13 septembre, à dix heures du soir. Le chef du lieu présente devant l'île Malinoa à une heure de faire-mes-mêl, mais aucun pilote de la localité n'a paru, et j'aurais été obligé de patiemment un ou deux jours, si je n'avais pu trouver un pilote français qui navigue depuis trente-neuf ans dans ces parages, et qui a contribué à la prospérité de la mission du Tonga-Tabou et en a fait ensuite à six heures du soir, après des virements parmi les récifs. Le vent était au sud-sud-est, droit debout.

« Le lendemain matin, le R. P. Chevron, supérieur, arrivée de Moala, où il réside : l'état de la mission était satisfaisant. Les Révérends Pères poursuivent de l'estime et de l'affection des protestants et des catholiques.

« Les catéchistes protestants seuls, fanatiques pour leurs missionnaires, leur suscitent assez souvent des difficultés sinon qu'aux indigènes catholiques ; ces contrariétés ont été jusqu'à présent aux Tonga des coups d'épingle qu'ils ont des choses toutes, ou du moins, de peu de conséquence, mais qu'elles poussent pousser à des mesures plus rigoureuses.

« Je reprochai au gouverneur du Tonga de ne passé pouvoir son pouvoir et de ne pas faire intervenir celui des gemépaux chefs qui portent ombrelle à son mécontentement, pour empêcher ces catéchistes qu'ils n'ont d'une autorité que et tête, de tourmenter les catholiques toutes les fois que l'occasion s'en présentait.

« Le gouverneur m'a promis ce que je désirais. Le 19 septembre, le roi Georges arrive de Sauf. Je l'envoyai complimenter et prier de venir à bord. Il m'a fait de la corvette. Le 20, il se présente à bord heures et dévoile les convention passée au mois de mars 1869, par laquelle il s'est taitqui s'étendit les fonctionnaires en proportion égale parmi les indigènes catholiques et parmi les gens de la religion protestante, n'avait reçu qu'une bien faible exécution, et que l'exécution de dit-mars jours l'on n'avait nommé parmi les catholiques qu'un chef, un juge et un officier. J'ai obtenu, en conséquence, du roi Georges une nouvelle convention par laquelle il s'engage, d'ici au mois de mars 1871, à compléter le nombre des fonctionnaires qui doivent être pris parmi les indigènes catholiques.

« J'ai reçu la visite des missionnaires Wesleyens, établis à Niukafala.

« A Tonga-Tabou, je n'ai trouvé aucun cas ni d'urgence établi.

« Le R. P. Chevron, supérieur de la mission aux Tonga, m'ayant dit que sa présence n'était pas nécessaire à Lélouka et Vacao, je me suis dirigé de Tonga-Tabou, et suis parti le 22 septembre, vers les Fidjeon Vitt, et j'ai mouillé à Lébouka le 23, à trois heures de l'après-midi, après une belle traversée.

« Aux Fidji, j'ai trouvé la position des missionnaires à peu près la même qu'aux Tonga. Le R. P. Breret, leur supérieur, est en général satisfait.

« Le catéchiste des catéchistes tongiens, apprêtés en grand nombre par les missionnaires anglais dans cet archipel, excite souvent des plaintes du R. P. Breret.

« Je suis parti d'Abalou le 10 octobre, et après une traversée de onze jours, rendue assez pénible par une très-grosse houle de sud et des vents variables, j'ai mouillé sur l'île Uio, le 21 à quatre heures du soir, après être resté à une lieue environ de passe de la Havannah. Le lendemain, 22, j'ai appareillé à sept heures du matin, et j'ai mouillé à Port-de-France. En me rendant à Port-Calédonie, j'ai passé entre Pandanon et l'île Lébou, et dans le sud du banc de la Brillante, sans que de tous les dangers qui l'avoisinent.

« En résumé, je crois les missionnaires catholiques, dans les divers archipels que j'ai visités, le caractère des indigènes se modifie en faveur du progrès. Il n'est point mauvais, mais environnement satisfaisant les chefs ne comprennent pas d'est et manière suffisante la manière dont ils sont engagés par les traités qu'ils signent avec nous, et il a fonjours fait, ils des conditions accessoires pour les rapports d'où'ce traité. Au le point de vue, il serait bon que les archipels les-ont visités plus souvent. Notre pavillon y est respecté, et les indigènes nous aiment très-vers leur la facilité de nos relations. Tout communiqué de bâtiment de guerre français y obtiendra ce qu'il voudra. Mais après son départ, les conventions faites avec eux seront oubliées.

« La belle saison commence à la fin de mai et finit avec le mois d'octobre. Les bâtiments à voiles, surtout de la dimension des corvettes, rencontrent des difficultés quelquefois très-sérieuses pendant les autres mois de l'année. Pour les avisos à vapeur, ces voyages sont praticables depuis le milieu d'avril jusqu'au milieu de décembre.

« Les missionnaires protestants emploient un moyen qui leur réussit parfaitement, pour empêcher pouvoir la ou de soit établis. Ils divisent parmi les indigènes les plus intelligents et les plus ambitieux d'entre eux, les instruisent avec soin et les nomment catéchistes, en leur donnant le titre de professeurs. Ils les lancent ensuite dans toutes les directions, en les assurant d'une protection efficace. Ces catéchistes, répandus dans tout le pays, bientôt avec les grands chefs, emportent sur leur pouvoir, et jusqu'à leur pouvoir, l'ambition et la certitude d'être appuyés, constituent un pouvoir qui mine sourdement chez de chefs du pays, et, les missionnaires aux aux ainsi à concentrer dans leurs mains toute l'autorité. Ce sont ces catéchistes qui, en toute décision, persécutent la religion catholique, et les grands chefs sont quelquefois assez faible avec eux pour maintenir l'égale protection des deux religions, comme l'exigent les traités. Plusieurs ont avoué dans leur cœur, à dans l'intégration des Wesleyens qu'ils tourmentent les catholiques. Dans l'archipel des Fidji, ils emploient les mêmes moyens, et comme les Fidjiens sont beaucoup moins intelligents que les Tongiens, ils font venir un grand nombre de ces derniers et les envoient dans toutes les îles de l'archipel. Ce de Tongiens, et n'agissent que d'après leurs conseils.

« Les Révérends Pères catholiques demeurent étrangers à la politique. Ils connaissent aux autorités et aux chefs, et, en dehors d'eux, leur désintéressement fait un vif contraste avec les exigences des Wesleyens qui tirent de leurs prétendus prosélytes plus qu'ils ne leur donnent en nulle de cent ; la valeur de ces prestations, au dire du R. P. Chevron, monte à environ 100,000 francs par an pour la seule île de Tonga-Tabou. Les missionnaires protestants, en outre, de leur influence pour occasionner le commerce, autre source de bénéfices. Au contraire, il n'existe aucun catholique ; ne détaillant rien aux indigènes, et se concentrent dans leurs diverses religieux et les secours de toute espèce qu'ils donnent aux naturels ; leur bonté et leur charité leur acquièrent l'estime et l'affection de tous les chefs catholiques ou protestants, qui pourtant n'osent pas entrer en lutte pour l'amour d'eux avec les Wesleyens et leurs catéchistes.

« Aux Somoa et aux Fidji, de consuls, étrangers ont fait des efforts pour décider les chefs à offrir la cession de leur pays à l'Angleterre qui ne pourait pas se soucier du protectorat. Aux Somoa et aux Tonga, les chefs possèdent un haut degré le sentiment de nationalité, et ont fort refusé toutes les tentatives. Aux Fidji, ils ont mieux compris, mais ils avaient affaire à une population beaucoup moins intelligente.

« Dans tous les archipels du Tonga, le commerce d'exportation consiste pour la plus grande partie en huile de coco que des guétettes et des côtes viennent chercher sur tous les points, pour les transporter à Sidney. La plupart de tripang et de tortue de mer (espèce d'holothurie) pourrait être exploitée avec avantage aux Fidji et à la Nouvelle-Calédonie, mais on n'en occupe cette dernière localité. Le bois de santal est presque épuisé aux Fidji. On prend aussi sur ces îles quelques exploits de tortue, mais la grande majorité de l'exportation se fait en huile de coco, qui vaut à Sidney de 30 à 35 francs le tonneau. Le commerce d'importation consiste en vêtements confectionnés et en colonnades consommées, qu'on vend en échange à bail la tonne.

« R. P. y aucune force militaire ou maritime dans les archipels. Les indigènes sont désireux par la difficulté d'accès de leur pays. Il est tellement boisé et fourré que l'on peut y placer des embuscades à chaque pas.

« Le commerce français est à peu près nul dans les archipels, et très-peu de nos nationaux y résident ; ils sont bien vus par les naturels. Aux Tonga principalement, et dans les autres archipels, la population indigène est aussi très-nombreuse tenable ; les missionnaires prétendent qu'actuellement elle reste stationnaire. »

VARIÉTÉS.

ÉTUDES SUR QUELQUES PRODUITS COLONIAUX.

LA VANILLE

La vanille est à la fois un parfum et un aromate ; on a même prétendu en faire, comme de beaucoup d'autres produits qui n'en pouvaient mais, un médicament. Elle entre dans les confitures, les liqueurs, les cosmétiques, eaux de senteur, pommades, etc. Les confiseurs et les artistes culinaires s'en servent pour donner à leurs ouvrages les plus délicats et les plus recherchés cette odeur et cette saveur douces, pénétrantes et persistantes à la fois, qui chatouillent si délicieusement les papilles nerveuses des dames, des enfants et de certains gourmets. Les pharmaciens l'incorporent dans les chocolats extra-superfins, quelquefois aussi dans ceux de qualité médiocre, dont elle déguise la faiblesse ou l'âcreté. Enfin l'antique thérapeutique la van-

Archives PF-Messager-21/09/1862

[illegible] l'ambre, du castoreum, parmi les substances pharmaceutiques, lesquelles on attribuait une efficacité d'autant plus grande et plus universelle, qu'elles étaient plus rares, venaient de plus loin et se vendaient à un prix plus élevé. On la croyait surtout souveraine contre la mélancolie et l'aigreedoine, deux affections [illegible] en cas de [illegible] étaient peu connus, les docteurs [illegible] ne manquaient guère de mettre en avant lorsque leur diagnostic [illegible] Hypocondrie, melancolie, hérédité des [illegible], [illegible] du foie et de la rate; cela répondait tout à fait, [illegible] après avoir détruit tout mal que issu la maladie, il fallait prescrire quelque remède : heureusement que la vanille était le remède [illegible] *cocundum ordem*, où lui origine-ni, pour le consoler et le rajeunir, quelque chose qui flattât son gourmandise; la vanille, par exemple, « dont on ne mange pas habituellement la vanille, dit Alibert dans sa *pharmacopée*, il n'est pas moins vrai que les substances aromatiques, dans lesquelles elle entre comme ingrédient, agissent très-propres à exciter l'action de la selive. La mélancolie et l'hypocondrie sont souvent caractérisées par une perte des sens digestifs; et ces alors que ne prescrivons aromate paraît convenir. »

De nos jours encore, on ne laisse pas de considérer généralement la vanille comme stimulant et stimulant; mais ses vertus ne sont pas incontestables. Le connais, pour ma part, des estomacs sur lesquels ce stimulant, tant prétendu qu'il soit, n'exerce pas, à beaucoup près, une action aussi salutaire, et qui même ne réussissent pas sans peine à la digérer. Ce soul, dira-t-on, des estomacs aussi faible, soit; mais si la vanille n'est bonne que pour les estomacs bien faits, je ne vois pas quels services elle leur peut rendre.

Quoi qu'il en soit, et en laissant de côté les prétendues vertus médicinales, la vanille en est plus moins, parmi les produits des régions tropicales, un de ceux qui ont le mieux résisté à l'envahissement des [illegible] et qui ont conservé, jusqu'à ce jour, dans le commerce, une des places les plus importantes. En effet, bien que sa production soit [illegible] de 1 à 2 cent. 90 kilogr. et en 1860, 1 à 2 cent. 70 kilogr. [illegible] Espérer, dans un avenir peu éloigné, les importations de vanille en Europe ont suivi, depuis un certain temps, une marche [illegible] presque constamment ascendante. Pour ne parler que de la France, ses importations en vanille étaient, en 1850, de 6,957 kilogr. évalués alors officiellement à 2 fr. 50 c. le kilogr. En 1855, elles s'élevaient à 7,903 kilogr; en 1856, à 11,353; en 1857, il est entré en France 17,490 kilogr. de vanille, dont 4,811 ont été brûlés, et 12,679 consommation intérieure. En 1858, l'importation est retombée à 8,905 kilogr., dont 7,383 mis en consommation; mais en 1859, elle s'est remontée à 17,490 kilogr., et en 1860, à 17,017. Dans ce dernier total, 8,105 kilogr. figurent comme provenant d'Angleterre ou plutôt apportés par l'intermédiaire de ce pays; 6,912 seulement sont venus de l'île de Réunion, 1,817 du Mexique, et 182 d'autres pays. Dans la même année 1860, le commerce trafiqua à Paris, 9,528 kilogr. de vanille, dont plus de moitié pour les pays appartenant à l'association commerciale allemande. La vanille est évaluée officiellement par le *Tableau du commerce extérieur* de la France, à 90 fr. le kilogr., qui donne, pour les 17,007 kilogr. reçus en 1860, une valeur totale de 1,584,030 fr.

Au-delà, et plus des chiffres, que la vanille est une marchandise qui mérite considération, et dont la culture, pratiquée dans les contrées dont le climat lui est favorable, offre des ressources sérieuses sont dans ce cas; — pourvu devenir, pour ces contrées mêmes et pour le commerce maritime, une source abondante de bénéfices. Les Anglais l'ont compris, et la vanille figure maintenant parmi les chiffres principaux de leur trafic. Les plantieurs de la Jamaïque l'ont compris aussi, et le relevé ci-dessus des importations de 1860 montre déjà que leurs efforts n'avaient pas été stériles : les 6,400 kilogr. qui les ont fournis, ne sont pas le produit spécialement, mais le produit total d'environ 500,000 fr. Ces résultats étaient assurément de nature à les encourager, et à donner aux plantateurs des autres Antilles l'envie de les imiter. Il en a, en effet, donné encore davantage. En effet, dans le second trimestre de 1861, les exportations de la Jamaïque ont atteint le chiffre très-élevé de 14,000 kilogrammes de vanille. L'abondance et la bonne qualité de la vanille obtenue pendant cette année, où la récolte du sucre avait beaucoup souffert, a été pour le commerce de Lon. ne compensation d'autant plus heureuse, qu'elle a surtout profité à la petite propriété. La prospérité croissante de cette nouvelle industrie a, d'ailleurs, pour les colonies, un accroissement notable de revenus, et le droit de sortie dont la vanille a été récemment frappée, y a pour conséquence un nouveau revenu de même production. Il est seulement à désirer que les formalités domiaires pour la perception de cet impôt ne soient pas de nature à entraver l'essor d'une branche de commerce en plein signe d'intérêt. — La douane de la Réunion, dit à ce propos le *Moniteur de l'Ile*, est trop intelligente pour ne pas voir que, dans l'intérêt de l'exploitation d'une denrée dont la promotion arrive sur le marché européen et une des premières conditions de succès. »

La culture de la vanille est facile et peu dispendieuse : la préparation seule exige du travail et de la soins : elle est le préliminaire ce qui porte à un taux si élevé la valeur commerciale de la vanille. Cette précieuse et rare marchandise trouve toujours sur les marchés un débouché facile et rémunérateur, il n'y a pas lieu de s'effroyer de difficultés qui dépassaient peu à peu devant l'expérience.

Les botanistes ne sont pas parfaitement d'accord sur la place qu'il convient d'assigner, dans la classification du système sexuel, la plante qui plaît aux plantes qui donnent la vanille. Il paraît cependant de-montre aujourd'hui que cette gousse parfumée n'est pas, comme on l'a cru longtemps, le fruit d'une seule espèce mais qu'il existe, dans l'Asie tropicale, dans l'Amérique centrale et méridionale, plusieurs espèces différentes de vanilles, qui ont pour résultat commun un seul genre, le genre *Vanilla*, appartenant à la famille des orchidées. Tous ces vanilliers sont des plantes herbacées, grimpantes, qui croissent dans les régions des rochers ou entre les racines des arbres, et s'élèvent souvent, en rampant le long de leurs tiges et de leurs troncs, à des hauteurs considérables. Elles ont des racines fibreuses oblongues, de grandes fleurs disposées en épis, et enfin des fruits ou se réunit le parfum quintessencié que la plante élabore dans ses tissus. Ces fruits sont des siliques ou capsules très-allongées, à parois épaisses et charnues, contenant une pulpe aromatique à laquelle adhèrent des milliers de petites graines presque imperceptibles. C'est cette pulpe qui est proprement la vanille : le reste du fruit n'en est que l'enveloppe.

Mais les fleurs n'ont pas fait à toutes les espèces du genre *Vanilla* l'insigne honneur de déposer dans leurs fruits cette substance merveilleuse qui, rebelle encore à l'analyse, mérite bien le nom d'ambroisie ou *theobromes*. Quelles sont celles qui jouissent de ce privilège? Linné ne l'avait accordé qu'à l'*epidendrum vanilla*; Swartz, dans sa *Flore des Indes Occidentales*, attribue aussi la vanille particulière à la même espèce, qu'il appelle *vanilla aromatica*; et presque tous les auteurs qui, depuis lors ont écrit sur la vanille, n'ont fait rien moins de répéter invariablement, sur la foi de deux savants aussi respectables, que la vanille est la gousse du *vanilla aromatica*, dérivée du de, l'*epidendrum vanilla* de Linné. M. Guibourt lui-même, dans son excellente *Histoire naturelle des drogues simples*, M. A. Chevalier, dans son *Dictionnaire des falsifications* et M. G. Bérnard, dans son article *vanille du Dictionnaire universel du commerce et de la navigation*, n'ont point, du moins réussi, bien qu'ils aient contribué à la publication de ces ouvrages, M. P. Duchartre ont discuté et résolu, autant qu'on le pouvait faire, la question d'origine des vanilles du commerce. M. Duchartre fait observer que la *vanille aromatique* ne croît que dans l'Amérique méridionale, notamment au Brésil, tandis que la vanille du commerce provient de l'Amérique du Mexique; et cette l'opinion de M. Lindley, qui a étudié tout spécialement les orchidées et qui ne croit pas que les vanilles du Brésil fournissent le moindre tonne dans le commerce, ni que le *vanilla aromatica* ait aucun rapport avec cette substance. C'est donc exclusivement aux vanilles du Mexique qu'il convient de s'en rapporter. Il ne faut pas confondre de ces orchidées et le vanillier à feuilles planes *vanilla planifolia*, dont la tige peut s'élever jusqu'à quinze mètres, dont les propriétés ressemblent fort les feuilles oblongues-lancéolées sont plates et marquées de stries longues; dont les fleurs sont d'un blanc verdâtre, et dont le fruit, presque cylindrique, atteint souvent une longueur de deux décimètres.

Le vanillier à feuilles planes s'est fort bien acclimaté dans les îles de l'Inde et dans l'archipel indien, et non-seulement, il croît à merveille dans les serres chaudes d'Europe, mais encore il y donne des produits de qualité très-supérieure. Un botaniste belge, M. Morren, de Liége, a même démontré la possibilité d'établir en Europe des vanilleries d'un très-bon rapport. Il est très-probable, selon M. Morren, et M. Duchartre, que cette *vanilla planifolia* qui jouit presque toute la vanille du commerce. On a bien signalé les fruits de deux autres espèces : les *vanilla pompona* et *vanilla mexicana*, comme étant souvent vanilles, dans les caisses, à ceux du *vanilla planifolia*; mais ces deux espèces sont moins estimées et n'ont pas bien sûrement elles se distinguent notamment de la première. *(La fin au prochain numéro.)*

DE LA CULTURE DU TABAC A JAVA.

On se préoccupe en Algérie de la production du tabac de qualité supérieure propre à la consommation des cigares, pouvant trouver un débouché lucratif sur les marchés européens et en emploi avantageux dans les ateliers de la régie.

Nous croyons que nos producteurs algériens trouveront de renseignements utiles dans la notice ci-après, sur les modes de culture et de préparation du tabac employé à Java, dont les produits en cigares sont d'excellente qualité et ont une grande vogue depuis quelques années sur les marchés.

Ce travail est extrait des notes qui a bien voulu nous laisser M. Kérel, un des principaux planteurs de Java, lors de son passage à Paris en 1861 et 1862, et à ses pièces duquel nous avons recueilli aussi beaucoup de renseignements sur le même sujet.

Nous avons extrait de ces pièces, pour les cultivateurs de connaître, et, nous nous sommes efforcé de reproduire fidèlement les idées de M. Kérel sur cette matière.

Cet honorable planteur a en encore la générosité d'apporter ici des graines des deux variétés de tabac cultivées à Java.

Le tabac cultivé à Java est principalement préparé pour les besoins des marchés de l'Europe, et c'est surtout vers la production des feuilles propres à faire les enveloppes de cigares que les efforts sont dirigés, comme étant celle qui donne le plus de profit aux planteurs.

Les tabacs de l'Amérique septentrionale, de Saint-Domingue, de Virginie, de Kentucky, de Géorgie et de la Caroline, qui se brûlent peu ou qui brûlent mal, sollicitent, dans le commerce, pour la préparation des tabacs à hacher et à pipe.

Les tabacs de l'Amérique méridionale, de Varinas et de Porto-Rico, ainsi que les tabacs légers de Louisiane et de Maryland, ne sont pas assez combustibles pour entrer dans la confection des cigares, mais ils sont recherchés en général pour fumer dans la pipe.

Les tabacs brûlent le mieux sont ceux qui brûlent le mieux, qui en même temps, soit le meilleur odeur et laissent la plus agréable, et sont en définitive, ceux qui se prêtent le plus à la fabrication des cigares. Le tabac de la Havane, particulièrement est dans ce cas; il est le plus recherché et celui qui se vend le plus cher; mais le tabac de Java, du Havane, ne possède, en quantité suffisante, les feuilles propres à faire la robe de cigares, et cette quantité ne suffit même pas à accroître les besoins de la consommation. Qu'est-ce, dès lors, que se proposer les robes de cigares nécessaires, d'avoir recours aux tabacs grossiers de légères du tabac de Saint-Domingue, de Varinas et de Porto-Rico, mais le meilleur, le plus cher, le plus recherché, on trouve dominée.

Après le tabac de la Havane, le tabac de Manille serait le plus propre à la confection des cigares, mais il a l'inconvénient d'être d'une force extrême et désagréable.

Bien que le tabac cultivé à Java soit inférieur à celui de la Havane, il réunit cependant des propriétés qui ne se trouvent chez aucun autre.

Quoique ses feuilles soient parfois épaisses, elles brûlent bien, tandis que les feuilles épaisses des tabacs ci-dessus pris, qu'elles ne brûlent pas ou brûlent peu.

Nous avons remarqué le tabac de Java brûle bien, mais les cigares qui en sont faits donnent le cendre blanche et se consument jusqu'au bout sans s'éteindre.

Indépendamment de tabac est celui qui donne la plus grande proportion de belles et grandes feuilles, propres au robes de cigares, ayant cette belle couleur brune-claire, tachetée de noir, qui, dans les emplois des seules ment à couvrir les cigares faits avec le même tabac de Java; mais elles sont très-recherchées pour envelopes de cigares dont l'intérieur est de Havane, attendu que cette sorte ne produit pas assez de robes ainsi qu'il a été dit ci-dessus.

L'extrême infériorité des tabacs d'Europe et de l'Amérique septentrionale pour la confection des cigares; la consommation toujours croissante du tabac pour cette forme, font espérer que le tabac de Java, qui est éminemment propre à la confection des cigares, sera de plus en plus recherché. Cet espoir paraît d'autant mieux fondé, qu'il y a de nos jours une cette sorte de tabac est introduite en Hollande, et qu'elle y a complaît, presque totalement, les tabacs de provenances américaines, dont l'usage prévalait depuis deux siècles.

Archives PF-Messager-21/09/1862

Préparation du terrain à la culture du tabac. — A Java on choisit de préférence pour cultiver le tabac, les argiles sablonneuses, sur lesquelles le développement des racines et qu'elles laissent filtrer les eaux qui y tombent en très-grande abondance, les terrains les moins propres à cette culture sont ceux qui, pendant la mousson des pluies conviennent le moins au tabac, parce qu'ils s'encâlaissent par addition des nouvelles couches alluvionnaires, boueuses, opaques, qu'ils ne conservent pas une trop grande humidité pendant la saison que le tabac occupe le terrain.

Les emplacements soustraits aux fortes et récemment fertilisées convviennent également, mais produisent du tabac moins sèoute que dans les terrains déjà usuels, en moins grande quantité. Les terrains inférieurs aux sommets et en pentes douces sont l'objet d'une attention toute particulière, parce que d'une part, ils ont encore toute leur fertilité primitive et que, d'autre part, ils se dessèchent vite de l'humidité surabondante des pluies, qui serait nuisible au tabac.

On choisit les terrains à base d'argile blanc, qui passent au schiste, parce qu'ils sont trop compactes, trop difficiles à travailler et qu'ils conservent beaucoup trop d'humidité. On recherche de préférence les plus, lesquels l'eau ne trouve pas de peine pour s'échapper.

Le tabac n'est pas cultivé deux fois de suite à la même place, on a remarqué qu'en suivant la pratique contraire, c'est-à-dire qu'en cultivant le tabac plusieurs années de suite sur le même terrain, la récolte était de moins en moins belle et de moins en moins abondante. On a donc pris l'habitude d'alterner le tabac avec d'autres plantes. La plante qui s'est jusqu'à ce jour le mieux prêtée à cette alternance est le tabac lui-même, mais en ne le ramenant qu'après un long-temps, tant que l'on est en mesure de préparer les terres pour faire les semis. On donne deux et quelquefois trois labours, à huit ou quinze jours d'intervalles. Dans les grandes exploitations, ces travaux sont faits à la charrue, traînée par des buffles, et l'on a toujours soin de croiser les labours qui ont de 10 à 0m 20 centimètres de profondeur, en ayant la précaution, dans tous les cas, de ne pas amener à la surface de la terre du sous-sol qui n'aurait pas encore vu le jour.

On partage ensuite le terrain en planches de 6 mètres de longueur sur 1m 20 de largeur, qui se trouvent séparées par des sentiers de 0m 40 à 1m de largeur, en général, autant que possible, ces planches de 40 à 1m de largeur, se trouvent dans la direction de l'est à l'ouest. Avec manière que leur longueur soit dans la direction de la nord à l'ouest, une haie, en creux ces sentiers à 0m 10 ou 0m 20 de profondeur, et avec la terre extraite, on recharge les planches, cette disposition a pour objet d'assurer le semis et de diminuer le gonflement également aux planches. Huit planches de la dimension ci-dessus indiquées suffisent pour produire le plant nécessaire à la plantation d'un arpent, soit 50 ares. Il est indispensable que la terre destinée à ces semis soit parfaitement divisée.

Quand les planches sont dressées, on les couvre d'une bonne couche d'herbes ou de broussailles sèches auxquelles on met le feu. Dès le lendemain, on emploie à cet effet une espèce de bêche ou de sarcloir nommé *Cabo*. Cette espèce d'embauge a pour effet de détourer les insectes qui sont dans la terre, et d'ajouter au sol un engrais alcalin indispensable aux jeunes plants de tabac. Cela fait, on donne un léger gratinage à la surface du sol et on répand les graines.

Il faut un pouce cube (soit 72 millimètres cubes) de graine de tabac par planche; on la sème bien uniformément avec eau, puis on dit de cendre blanche de bois, et on dit toujours de sable sec, et l'on ne forme le tout à la main, aussi régulièrement que possible. La cendre blanche, dont la couleur se détache sur le sol, empêche le vent avec régularité et elle s'amalgame en même temps comme engrais utile.

Aussitôt la semaille faite, on répand sur chaque planche un léger couche de cendre espèce de bêche nommé *Cabo*, et on arrose de 600 dans les terrains humides. Puis on dispose au-dessus une espèce de nattes sarcoyées par des pieuxte élevés de 1 mètre du côté du midi, et de 0m 33 du côté du Nord. Ces nattes sont mises entre eux par des gaulettes, sur ce dernier, les nattes sont modelées. Les tendeurs sont faites à nattes sarcées, tressées avec des bambous refendus.

Les soins de la pépinière consistent ensuite à arroser, tous les matins avant trois heures et les après-midi vers les quatre heures, par dessus la paille dont les planches sont couvertes. Lorsque les jeunes plants sont levés, on arrose en bas, en enlevant à huit jours, en même temps le plant et l'on continue les arrosements par dessus les tendeurs. On visite souvent la pépinière, particulièrement le matin, pour voir si les insectes, et surtout les chenilles, n'attaquent pas les jeunes plants.

(La fin au prochain numéro.)

AVIS ADMINISTRATIFS.

Service de la poste.

La goélette *Favorite* partira pour Valparaiso et l'ayta du 1er au 3 octobre prochain.

L'indien Ammu, chef du district de Pare, ayant trouvé une médaille de Colnes sur la côte publique, s'est empressé de la déposer au bureau des affaires européennes, où elle est tenue à la disposition de son propriétaire.

Avis divers.

AVIS.

L'indien Mahi à Vairakaiho est dans l'intention de donner à M. W. Hamblin la terre Tetiri 9, située dans le district de Punaauia, et enregistrée folio 8, n° 3.

PARAU FAAITE.

Te opua nei Mahi a Vairaraiho, e e horoa i ia mii Hamblin, ia i te fenua ra o Teiriri 9, o te vai i te matamua ra i Punaauia o te Tomite hia ia mii parau ra, n° 3.

AVIS.

L'indienne Malino déclare être dans l'intention de louer à M. Hamblin une partie de la terre Atiaia, située dans le district de Pare.

PARAU FAAITE.

Te opua nei te vahine ra o Malino e e horoa iharoa atu ia mii Hamblin ra, i te hoe paeau o te fenua ra o Atiaia, o te vai i te matamua ra

AVIS.

Madame Stevens devant partir prochainement informe ses débiteurs que faute par eux de régler leurs comptes avant le premier octobre prochain, ils seraient poursuivis judiciairement.

PARAU FAAITE.

No te mea te reva nei o mii Tivani Vahine, ioa iana i Panaue, te faaue atu ani oia i te faia toa e tatahi ra vaiao iana ia e haere mai e aulau i ena e ite te no atopa i mua nei. Ua miiri anai-mai te reira anotai, e haava hia ia te feia aia i pae mai ia ratou.

Notice is hereby given to the different debtors of Mde Stevens that all accounts must be settled before the first octobre; after this date the settlement of all account unpaid Will be pursued in justice.

AVIS.

Les personnes ayant des réclamations à faire contre la brick-goélette *Nina-Ward*, sont invitées à présenter leurs témpics dans le plus bref délai au bureau de M. Thouet, juge-commissaire.

SERVICE DU PORT. — PAPEETE, 18 SEPTEMBRE 1862.

Mouvements du Port de Papeete, du jeudi 11 au jeudi 18 septembre 1862.

NAVIRE DE GUERRE ENTRÉ.

14 septembre. Transport à voiles, *Durade*, commandé par M. Lachave, lieutenant de vaisseau, venant de Payta; avec la malle d'Europe, Passagers : Mr Williams Stewart, anglais, Bedoux, belge, Dispez, matelot français, Ambitiouy, matelot indien, Laputo, matelot indien.

NAVIRE DE GUERRE SORTI.

15 septembre. Avisa à vapeur, le *Latouche-Treville*, commandé par M. C. de Saint-Serain, lieut. de vaisseau, allant aux Iles Marquises.

MOUVEMENTS DU PORT-RADE.

DE GUERRE.

14 septembre. Transport à voiles, *Durade*, commandé par M. Lachave, lieutenant de vaisseau.

DE COMMERCE.

27 mars: Goël. du Protecteur, *Pomotie*, 90 ton. cap. Macdonald.
16 juillet. Cotre du Protecteur *Atoui*, de 14 ton., cap. Tale.
2 août. Brick. du Protecteur, *Sapeurs*, de 190 ton., cap. Hatfield.
18 d°. Brick-goël. du Protecteur, *Julia*, de 120 ton., cap. Atwod.
5 septembre. Trois-mâts barque, français, *Salute-Anne*, de 415 t., capitaine Cosse.
7 d°. Brick-goël. anglais, *Année Emma*, de 47 ton., cap. Byrens.
8 d°. Goël. anglais, *Flying Brick*, de 36 ton. cap. Webster.
9 d°. Goël. de Huahine, *Turaro*, de 60 ton., cap. Orymond.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES du 8 au 14 septembre 1862.

DATES.	PRESSION BAROM.	TEMPÉRATURE				PLUIE	VENTS
	MOYENNE.	MOYENNE.	A 6 H. DU M.	A 2 H. DU S.	MOY. DE MIN.	MOY. DE MAX.		
L. 8	762,74	1,5	21,4	27,4	24,4	21,3		SO
M. 9	762,16	1,3	21,2	27,2	24,2	21,3		SE
M. 10	762,10	0,8	21,4	27,0	24,2	21,3		S
J. 11	762,36	1,3	21,6	27,5	24,3	21,3	25B	SE
V. 12	762,84	1,0	21,3	27,0	24,2	21,3		SO
S. 13	763,38	1,0	21,2	27,0	24,2	21,3		SE
D. 14	764,18	1,0	20,4	27,0	24,0	20,4		SE

ÉTAT des boulaux abattus à Papeete, du 11 au 18 septembre 1862.

DATES.	CUBAGE ET NOMBRE.	MARQUES.	PROPRIÉTAIRES.	RÉSIDENCE.
13 sept.	Bouol. 1	I S.	Rolmoma.	Tiera.
14	Tauvaro. 1	Une micre.	Adamatua.	Tauvaro.
15	Bouol. 1	A.	Hamblin.	Papeete.
16	Tauvaro. 1	Sans marque.	Adamatua.	Tauvaro.
17	Bouol. 1	T.	Tieti.	Papeete.
17	Bouol. 1	T.	Moeua.	Papeete.

L'Imprimeur Gérant, H. HALLOT.

PAPEETE. — IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

Archives PF-Messager-21/09/1862